# DOSSIER DE CANDIDATURE

## Présentation de l’opération L’AMPLIficateur Culturel

La Ville de Bordeaux choisit d'innover en matière de soutien à des projets culturels en s’associant à proarti pour créer “l’AMPLIficateur Culturel”, une opération de financement participatif dédiée à la création bordelaise. L’AMPLIficateur Culturel permettra au grand public de devenir pro-acteurs en soutenant les projets culturels qu'ils souhaitent voir émerger sur le territoire.

Avec cette opération, la collectivité renforce sa politique en faveur de la jeune création et soutient l'émergence d'idées, les envies d'expérimentation et l’apparition de nouveaux acteurs culturels. L'objectif est d'accompagner des initiatives et des porteurs de projets à travers un parcours de formations et une labellisation des projets sélectionnés par la Ville de Bordeaux et proarti.

En septembre, les acteurs culturels sont invités à présenter leur projet auprès de proarti et de la Ville de Bordeaux qui valideront leur éligibilité aux critères de l'opération :

* avoir son siège social à Bordeaux
* ne pas avoir reçu de subventions au fonctionnement de la Ville de Bordeaux
* inscrire son projet sur le territoire de la ville et prévoir une rencontre avec le public dans la démarche de création ou de restitution
* avoir un objectif de collecte supérieur ou égal à 2 000 €
* un regard particulier sera porté sur les projets qui permettent l'expression de la diversité culturelle et la participation du public.

Une fois l'éligibilité vérifiée, 10 projets seront retenus pour participer à l'opération. Ils bénéficieront d'un accompagnement sur mesure et de formations assurées par proarti. Afin de créer une dynamique collective, les campagnes seront lancées au même moment, et ce pour une durée maximum de 3 mois.

## Calendrier

En tant que partenaire de l'AMPLIficateur Culturel, [la Manufacture Atlantique](http://www.bordeaux.fr/ebx/LinkResolverServlet?classofcontent=organisme&id=1203) labellisera certains projets et accueillera les temps forts de l'opération :

* 29 septembre 2016 : ateliers de présentation et de sensibilisation au mécénat culturel participatif à destination des porteurs de projets intéressés à la Manufacture Atlantique (de 11h30 à 13h00 et de 18h00 à 19h30)
* 13 octobre 2016 : deuxième journée d'ateliers à la Manufacture Atlantique dans le cadre du FAB (de 11h30 à 13h00 et de 18h00 à 19h30)
* 19 octobre 2016 : date limite des candidatures
* 4 novembre 2016 : annonce des projets participants
* 7-11 novembre 2016 : période de formation à la Direction des affaires culturelles de la Ville de Bordeaux
* 16 novembre 2016 : lancement des campagnes
* mi décembre 2016 : soirée de présentation des projets

## Dossier de candidature

## Ce dossier permettra à la ville de Bordeaux de sélectionner les projets participants à l’opération L’AMPLIficateur Culturel. Des précisions pourront vous être demandées dans un second temps. Ce dossier servira également à la préparation de la formation réalisée par l’équipe proarti avant la mise en ligne votre campagne.

Complétez le dossier en remplissant les casses grises. N’hésitez pas à contacter Quentin Mercier par mail *quentin.mercier@proarti.org* ou par téléphone *06 52 37 93 09* pour toute question.

Envoyez votre dossier de candidature complété par mail à l’adresse suivante : quentin.mercier@proarti.org

Merci de joindre également les éléments suivants :

- IMAGE DU PROJET (en paysage au format .jpg)

- STATUTS DE L’ASSOCIATION (.pdf ou .jpg)

- BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET (.pdf)

- RESCRIT FISCAL (uniquement si l’association en a fait la demande)

DATE LIMITE DES CANDIDATURES : 19 OCTOBRE 2016

Nom du projet : INDIQUEZ LE NOM DU PROJET

Nom du porteur projets : Indiquez le nom du porteur de projets (association)

Objectif de collecte : Indiquez le montant que vous souhaitez collecter

# LE PROJET

Qui ? Quoi ? Où ? Comment ? Pourquoi faire une campagne ?

Présentation du projet

Ex : Manufacture Atlantique Bordeaux 12/06/2017

Date(s) et Lieu(x) de diffusion du projet

# L’ASSOCIATION

Ex : Création de spectacles vivants, organisation d'expositions...,

Quelle est l’activité principale de l’association ?

L'association a-t-elle déjà reçu des dons dans le cadre d'actions de mécénat ?

L'association a-t-elle déjà fait une demande de rescrit fiscal[[1]](#footnote-1) auprès de l'administration fiscale ?

# QUESTIONS COMPLEMENTAIRES POUR PREPARER L’ENTRETIEN

Quelles sont pour vous les opportunités offertes par une campagne de financement participatif ?

Répondez ici

Répondez ici

A quoi servira l'argent collecté lors de la campagne ?

Quels canaux et outils pensez-vous utiliser pour collecter ?

Répondez ici

Répondez ici

Avez-vous déjà des idées de contreparties ? Si oui lesquelles ?

ANNEXES

à envoyer en pièce jointe dans le mail de candidature à l’adresse quentin.mercier@proarti.org

- IMAGE DU PROJET (en paysage au format .jpg)

- STATUTS DE L’ASSOCIATION (.pdf .jpg)

- BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET (.pdf)

- RESCRIT FISCAL uniquement si l’association en a fait la demande (.pdf .jpg)

1. Il s’agit d’une demande facultative faite à l’administration fiscale par une association souhaitant s’assurer de sa capacité à délivrer des reçus fiscaux et à réaliser des actions de mécénat. [↑](#footnote-ref-1)